



CCI BRETAGNE



ENTREPRISES

L'OCTA Bretagne vous propose un dispositif complet et adapté à vos besoins

Informations

Avec une équipe de 25 conseillers présents sur l'ensemble du territoire, l'OCTA Bretagne offre, en toute transparence, un service de proximité et des solutions adaptées à vos besoins.

Les avantages de l'OCTA Bretagne :

- **Informier** sur les modalités d'acquittement des taxes et les évolutions réglementaires,
- **Aider** au calcul de votre dossier sur simple appel téléphonique,
- **Vérifier** votre dossier,
- **Etablir vos reçus libératoires**,
- **Transmettre l'information** exhaustive sur les reversements aux écoles désignées par vos soins,
- **Assurer le suivi** complet de votre dossier auprès de l'administration fiscale.

En pratique

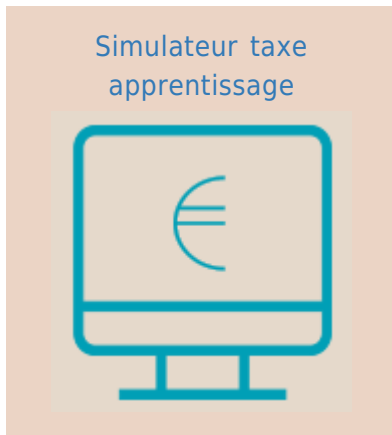
2 formules possibles :

- **CALCUL INTERNET** : ce manière simple et rapide, réalisez les calculs en quelques clics. Déclarez et réglez en ligne.
- **CALCUL PAPIER** : Complétez le bordereau papier et adressez votre déclaration de taxe d'apprentissage signée, les pièces justificatives de vos déductions, les contrats d'apprentissage et le règlement par chèque à l'ordre de l'OCTA Bretagne ou virement, selon les modalités indiquées sur votre bordereau.

A télécharger :  [Dépliant OCTA Bretagne pour les entreprises \(.pdf - 226.19 Ko\)](#)

Versez votre taxe sur e-tax

Téléchargez votre bordereau



CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr